

Août 2008

n° 27

Willers

Nouvelles
illers



LES 30 ANS DU BLASON - 53^E FETE DES VENDANGES

À LA UNE À LA UNE À LA UNE À LA UNE



J.-M. CHAPPÉ DEVANT LE BLASON EN PÂTE DE VERRE DANS LE HALL DE L'HOTEL DE VILLE

LE BLASON : 30 ANS !

« Les armoiries identifient, sans confusion possible, représentent et symbolisent tout à la fois et en toutes circonstances, une personne, une famille ou un groupe ». Ainsi était défini l'objectif qui a guidé les créateurs du blason de Villers-lès-Nancy. A l'occasion de ses 30 ans, nous avons rencontré Jean-Marie Chappé, un de ses créateurs qui nous en raconte la genèse.

VN : Pourquoi créer un blason ?

Jean-Marie Chappé : nous étions un petit groupe de passionnés à nous intéresser à l'histoire de Villers-lès-Nancy. J'étais à l'époque correspondant local de l'Est républicain et avec mon collègue Roger Mangeolle, qui était le correspondant du Républicain Lorrain, nous avons fait plusieurs articles sur les châteaux de Villers.

Puis Clairlieu est sorti de terre, et avec la création du lotissement, un nombre important de nouveaux habitants est arrivé. Nous nous sommes aperçus que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas l'histoire de la commune dans laquelle ils venaient habiter.

Pendant les travaux de construction du Nid, nous avons aussi découvert l'importance de l'abbaye de Clairlieu et ça a renforcé notre motivation pour faire quelque chose. Nous avons aussi l'exemple de la commune de Saint-Max qui venait de se doter d'un blason. L'idée nous est donc venue de créer des armoiries pour la commune qui seraient un élément symbolique fort, racontant toute l'histoire de la ville.

VN : Comment avez-vous procédé ?

JMC : nous avons créé un groupe de travail dans le cadre de l'association des Amis de l'histoire, alors présidée par le Docteur Pertuy. Ce groupe était constitué de François Charton, Jérôme Garandeau, Roger Mangeolle et moi.

C'était un groupe très intéressant car chacun avait des compétences à y apporter : qui en dessin, qui en histoire de la ville, qui en héraldique.

Nous avons fait des recherches sur les blasons des familles nobles qui ont habité à Villers et nous sommes allés consulter les archives départementales pour bâtir un socle cohérent et juste. Il nous a fallu environ 2-3 mois de recherches pour bâtir un projet. Nous avons fait plusieurs esquisses, et très rapidement, nous sommes arrivés rapidement à un consensus.

VN : Comment s'est passée la présentation à la population ?

JMC : nous avons le soutien du Maire de l'époque, Paul Muller, qui nous a soutenus tout au long de cette aventure. Il l'a fait adopter par le Conseil municipal et il a ensuite été très vite adopté par toutes les structures de la ville. Les plaques de rues ont été changées pour porter le blason. Nous avons ensuite organisé les 27 et 28 mai les « journées du blason » pour le présenter à la population.

Nous avons un contact aux P.T.T., qui nous a aidés à obtenir un cachet philatélique. Il y avait un bureau de poste temporaire à la Mairie, et ça a été un vrai succès.



Qu'on parle encore de ce blason, 30 ans après sa création, montre bien qu'il a eu un véritable impact. Je suis à la fois ému et fier d'avoir participé à cette petite partie de la grande histoire de Villers-lès-Nancy.

Retrouvez en dernière page, la symbolique des armoiries de Villers-lès-Nancy

BLASON ET LOGO : QUELLES DIFFÉRENCES ?

A partir du XII^e siècle, les villes se sont dotées d'armoiries. Si, dans le cas de Villers, le blason n'a été imaginé qu'à la fin des années 1970, le travail a été fait dans le respect des règles précises de l'héraldique, et représente une véritable narration de l'histoire de notre ville. En 2001, Pascal Jacquemin, Maire nouvellement élu, avait souhaité doter la ville d'un nouvel outil de communication, un logo, symbole de modernité, dans le cadre d'un concours ouvert à tous les Villarois.

Le logo met particulièrement en valeur la première lettre du nom de la ville, un V dont le dynamisme symbolise l'ouverture vers l'avenir et l'arrondi généreux l'esprit chaleureux de la ville.

Elle repose sur une fleur, symbole de l'engagement municipal pour le développement durable, à quatre pétales : un pour chaque quartier, qui s'organisent autour d'un quatrième, montrant par cet entourage, l'esprit de solidarité de la ville.

Aujourd'hui, les deux symboles cohabitent harmonieusement :

Le logo est présent sur tous les documents « ordinaires », tels les lettres à entêtes, les cartes de visite... Il figure aussi sur les documents de communication des événements « actuels », les affiches des spectacles, le site internet...

Il peut-être utilisé partiellement ou en totalité par les associations villaroises pour leur propre logo (après accord de la municipalité, qui veille à ce qu'il soit utilisé selon la charte graphique).

Quant au blason, il est mis en avant dans toutes les actions qui touchent l'histoire de la ville : plaques de rues, plaque dénomminative de la place des Anciens combattants, affiches de manifestations « traditionnelles » comme la fête des vendanges, échanges liés au jumelage...



EDITORIAL EDITORIAL EDITORIAL

A Villers, rentrée rime avec fête des Vendanges. La 53^e édition de cette manifestation populaire et conviviale aura lieu cette année du 5 au 7 septembre prochain (voir cahier central) et sera placée sous le signe de l'amitié et des rencontres.

Amitié avec la commémoration du 20^e anniversaire du jumelage avec Oerlinghausen. Amitié aussi avec la venue de nos voisins belges de Wemmel. Rencontre avec le groupe folklorique mongol « l'Ouiangna », qui vous incitera à une découverte de leur artisanat et de leurs produits typiques dans une yourte traditionnelle. Rencontre également avec une chanteuse indépendante au tempérament de feu, Nicoletta, invitée vedette de la fête des Vendanges millésime 2008.

A Villers, rentrée rime aussi avec lancement de la saison culturelle. Une saison particulièrement riche cette année, où les amateurs de théâtre, de danse et de musique devraient trouver leur bonheur, grâce aux efforts et talents conjugués, de Michel Card, adjoint aux affaires cultu-

relles, des agents du service Vie culturelle et du Théâtre de la Roële à qui nous nous associons cette année.

Les amateurs d'héraldique et d'histoire trouveront de quoi se réjouir dans ce numéro avec la commémoration des 30 ans du blason de Villers. Villers Nouvelles est parti sur les traces de l'un de ses créateurs, Jean-Marie Chappé, qui explique les raisons des choix faits il y a trois décennies.

La réorganisation de certains services de la mairie sera également abordée et notamment la création d'un bureau des inscriptions, destiné à faciliter les démarches administratives et à simplifier la vie des Villarois au quotidien.

A toutes et à tous, une bonne rentrée à Villers-lès-Nancy !

Pascal Jacquemin
Maire
Conseiller régional



SOMMAIRE

ANIMATION :
Fête des Vendanges 2008



4 5 6 7 8 9 10 11 12

CULTURE :
■ Nouvelle formule pour la saison culturelle 2008/2009
■ Gomien et les Portraitistes lorrains



ALBUM
PRATIQUE
une nouvelle organisation des services municipaux pour mieux servir les Villarois

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES
RELATIONS AVEC LE GRAND NANCY

EN BREF



PLEINS FEUX
Justification et symbolique des armoiries de Villers-lès-Nancy



Directeur de publication : Pascal Jacquemin
Directeur de rédaction : Christelle Crespin
Crédits textes : Jean-Philippe Gurecki
Crédits photos : Jean-Philippe Gurecki, Morgan Masson, Lisette Poirat

Conception : Lisette Poirat
Impression : 8000 ex.
Dépot légal : Préfecture de Meurthe et Moselle
Impression : Apache Color
Villers Nouvelles n° 27 - août 2008

NOUVELLE FORMULE POUR LA SAISON CULTURELLE 2008/2009

Cette année, la ville de Villers et le Théâtre de la Roëlle s'associent pour proposer aux Villarois une saison culturelle riche en couleurs : chant, danse, théâtre, expositions, musique... Une programmation qui s'articulera en deux parties : de septembre à janvier et de février à juin.

C'est le 3 octobre que s'ouvrira cette première partie des Rendez-vous de Villers avec un vibrant « **Hommage à Ray Charles** » donné par le **Silvers Blues Band**. Un répertoire qui nous emmènera, au travers des générations, dans l'univers d'un Blues aux accents Rock ou Gospel, Jazz ou Country, Jive ou Rhythm & Blues.

D'octobre à décembre, le Théâtre est à l'honneur avec :

- **Tchekhov' Comedies** et les **Liaisons dangereuses** en octobre;
- **Le Béret de la Tortue, Cravate Club et Jalousie en Trois...mails** en novembre,
- **Knock ou le triomphe de la médecine, Soirées Improvisations et Grand peur et misère du III^e Reich** en décembre.

Novembre sera résolument musical ! « **Rêve d'Opérette** », tout d'abord, avec Tony Piscopo, chanteur ténor, accompagné d'un grand ballet, nous offrira les plus belles pages du Music-hall en reprenant les airs de Francis Lopez, en vibrant sur les rythmes ensoleillés du Brésil, en se laissant charmer par la grâce des valse de Vienne, pour finir avec le panache des chansons de Paris et son célèbre French Cancan.

S'en suivra la musique endiablée des **Yankees**, qui nous feront découvrir les rythmes rocks et folks de la musique Country. Pat, chanteur-compositeur, Clémence, violoniste et Nat, guitariste, nous emmèneront dans l'Ouest Américain à la rencontre d'une musique résolument moderne, originale et actuelle.

De septembre à janvier, la galerie du Château M^{me} de Graffigny ne désemplira pas ; trois artistes marqueront cette fin d'année 2008 : Françoise Chagnagne, Evelyne Hanrion-Noroy et Gérard Didier-jean nous initieront à leur univers artistique.

Et pour finir cette première partie de saison, l'année 2009 débutera comme 2008 s'est achevée, au théâtre :

- **Trinidad** pour commencer, un one (wo)man show décalé et décapant,
- suivi de **Potins d'enfer**, une parodie du célèbre « Huis clos » de Jean-Paul Sartre.



Dialogue entre Michel Card, adjoint délégué à la Vie culturelle et Patrick Schoenstein, directeur du Théâtre de la Roëlle.

VN : Pourquoi cette association ?

Michel Card : Nous étions deux à proposer des « spectacles vivants » à Villers, la ville et le théâtre de la Roëlle, avec des liens déjà forts : Patrick faisait partie du comité de programmation de la saison culturelle de la ville et des spectacles du théâtre y étaient inscrits. Nous avons donc poussé la logique jusqu'au bout, et présenté globalement nos spectacles dans un seul document.

Patrick Schoenstein : On s'est rendu compte que les spectateurs ne voulaient pas savoir qui organisait un spectacle. Ce qui les intéresse, c'est que ce soit organisé à Villers. Avec deux livrets différents, il pouvait y avoir des chevauchements de dates dans l'esprit des spectateurs. Avec un seul livret, on leur simplifie la vie.

MC : Dans cet esprit, nous travaillons sur une harmonisation des tarifs entre les spectacles proposés

par la ville et ceux de la Roëlle et nous permettrons aux spectateurs de réserver soit au service culturel de la Mairie, soit au caveau de la Roëlle.

PS : Grâce à cette mise en commun, nous allons offrir 75 représentations de 35 spectacles en 7 mois. C'est une offre qui couvre tous les aspects du spectacle vivant : le théâtre bien sûr, le one-man-show, de la danse pour la première fois.

MC : La diversification concerne aussi les lieux : pour la première fois, il y aura deux spectacles à la MJC Savine. Nous bénéficions sur Villers de différents lieux du caveau de la Roëlle intimiste au centre des Ecraignes pour des spectacles plus lourds.

VN : Quels sont ses autres avantages ?

PS : Un livret commun et facile à lire. Les maquettes préparées par le service Communication de la ville sont très colorées. Nous avons décidé de l'éditer en deux parties, une pour chaque moitié de saison.

MC : Mieux rentabiliser les sommes dépensées. Avant, la conception et l'impression des livrets et les frais de publicité étaient payés par la ville et par le théâtre. A partir de maintenant, la ville prend en charge tous les frais d'édition du livret commun...

PS : Et le théâtre prend en charge toute la publicité. A budget équivalent, nous aurons des encarts publicitaires plus efficaces, donc une meilleure visibilité des spectacles.

MC : Le livret intègre aussi les expositions de la Galerie M^{me} de Graffigny, dont la notoriété est telle maintenant que nous sommes sollicités par des artistes pour y exposer...

PS : Et la présentation de la saison, le 3 octobre, sera assurée par les comédiens de la Roëlle, qui la mettront en scène de manière très dynamique !

PATRICK SCHOENSTEIN DISTINGUÉ

Au cours du 11^e Masque d'Or à Aix-les-Bains, les insignes de chevalier des Arts et Lettres ont été remis à Patrick Schoenstein, directeur du théâtre de la Roëlle qu'il a créé en 1975 et président de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation.

Patrick Schoenstein, agent municipal de la ville de Villers-lès-Nancy, détaché à l'association Loisirs et Culture, a été honoré pour ses différentes actions et son investissement dans la formation des praticiens du théâtre amateur, ses actions à Villers-lès-Nancy en direction des jeunes et adultes handicapés, ses nombreuses réalisations de spectacles de répertoire et de création contemporaine, ainsi que son action de concertation avec le Ministère de la Culture.



Programme éclectique pour le début de l'automne à la galerie du Château M^{me} de Graffigny, des plasticiens du XXI^e siècle aux portraitistes et miniaturistes du XIX^e siècle



L'ART VÉGÉTAL

EXPOSITION DE FRANÇOISE CHAMAGNE

13 septembre - 12 octobre

La galerie du château M^{me} de Graffigny accueille la plasticienne Françoise Chamagne, qui définit sa démarche artistique comme un carnet de route nourri de chaque instant du quotidien, mêlant souvenirs personnels et impressions primitives.

Aujourd'hui, elle nous propose un travail original sur une matière surprenante, le feutre de lin.

Peintre et plasticienne depuis... toujours, le lin à l'état de feutre, abordé en l'an 2000, est actuellement le support privilégié du travail de Françoise Chamagne.

De cette rencontre intime avec les fibres végétales naît une botanique de signes, un paysage de symboles faisant ressurgir une sorte d'archéologie réinventée aux couleurs des déserts africains qu'elle sillonne régulièrement.

La technique qu'elle a mise au point lui permet de créer aussi bien des œuvres murales de grands formats, des volumes d'inspiration végétale ou des objets insolites.

GOMIEN ET LES PORTRAITISTES LORRAINS « UNE AUTRE ECOLE DE NANCY » 18 octobre - 12 novembre

Si 2008 marque le 250^e anniversaire de la mort de M^{me} de Graffigny, elle est aussi l'année du bicentenaire de la naissance à Villers-lès-Nancy de Charles Gomien, illustre portraitiste du XIX^e siècle. Grâce à un collectionneur passionné, Norbert Charles de Beaulieu, la ville de Villers-lès-Nancy est fière de présenter pendant trois semaines une exposition exceptionnelle autour d'une « première École de Nancy ».

Le Musée des Beaux-Arts de Nancy a rendu hommage au plus brillant miniaturiste du 1^{er} Empire, Jean-Baptiste Isabey, né à Nancy en 1767. Cet artiste hautement apprécié par Napoléon I^{er} et l'impératrice Joséphine, fut, avec les Lorrains, François Dumont et Jean-Baptiste Augustin, à l'origine d'une véritable école de portraitistes qui connurent une renommée européenne.

Parmi eux, Charles Gomien, né à Villers-lès-Nancy le 15 avril 1808, a produit des œuvres représentatives de cette deuxième génération de spécialistes de portraits. Élève de Louis Hersent et de Paul Delaroche, il exposa au Salon de Paris entre 1831 et 1875 et connut un très vif succès sous Louis-Philippe, puis Napoléon III.

D'autres œuvres de portraitistes lorrains seront présentées :

- André Larue, dit Mansion, né à Nancy en 1785 : élève d'Isabey, il connut la notoriété à la Cour de Napoléon I^{er}.
- Cuny Dieudonné Pierre, né à Nancy en 1806 : il réalisa des lithographies, dont « Trait de bonté de Stanislas roi de Pologne ».
- Jean-Joseph Vaudechamp, né à Rambervillers en 1790 : il fit fortune à La Nouvelle-Orléans en tant que portraitiste.
- Marie Duvaux qui se spécialisa dans la miniature sur porcelaine.

Quelques œuvres liées à l'histoire de la Lorraine compléteront les tableaux des artistes cités, dont un portrait de Madame Godard-Desmarest, épouse du fondateur des Cristalleries de Baccarat, un médaillon de bronze par David d'Angers représentant Elise Voiart en 1832 et un buste de la célèbre comédienne Eve Lavallière, qui termina sa vie dans les Vosges.

Et puisque Villers-lès-Nancy commémore cette année le 250^e anniversaire de la disparition de M^{me} de Graffigny, quelques tableaux, pièces de mobilier et objets du siècle de Stanislas évoqueront l'art de vivre à cette époque des Lumières dont elle fut l'une des figures emblématiques.



Fac-simile de l'acte de naissance de Charles Gomien



Ce jour d'aujourd'hui seize avril mil huit cent huit à onze heures du matin, Paroissien nous maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Villers les Nancy Et Compars Nicolas Gornier, notaire résidant au dit Villers agé de cinquante ans le quel nous a présenté un Enfant du Sexe Masculin Né hier à onze heures du matin de lui, Décédé avec Louise Charlin Son Epouse et au quel Va Déclaré Vouloir Donner le Prénom de Charles.

les dits Déclaration et Présentation faites en Présence de Nicolas Antoine Selter agé de cinquante deux ans Et de Claude arthoise agé de quarante trois ans, tous deux habitants et domiciliés au dit Villers, lesquels ont dit que le père de l'Enfant ont Signé avec nous après lecture faite.

ANIMATIONS ANIMATIONS

53^e Fête des Vendanges

PROGRAMME 2008

DU 5 AU 7 SEPTEMBRE - PARC M^{ME} DE GRAFFIGNY

Organisée par le Comité des fêtes de Villers avec le concours de la Municipalité

www.villers-les-nancy.fr - 03 83 92 12 12



■ VENDREDI 5

20h30 : **« CRAVATE CLUB »** - Les Ecraignes
pièce jouée par les comédiens du théâtre de la Roche

■ SAMEDI 6

À PARTIR DE 11 H 00 : animations par le groupe Mongol « L'OUIANGNA » sur le Mail de Clairieu

À PARTIR DE 14 H 30 :

- EXPOSITION D'ARTISANAT ET DÉCLUSTATION DE PRODUITS MONCOIS DANS UNE YOURTE TRADITIONNELLE
- PRESTATIONS DE L'AMCF
- DÉMONSTRATION PAR L'ASSOCIATION CAP DANSE DE L'AXOU
- GROUPE FOLKLORIQUE MONCOIS « L'OUIANGNA »
- GROUPE TEMPO DE TOMBLAINE
- GROUPE DE MUSICIENS « MARISHKA » et les « R'JOYEUX »

- CIRQUE POUR LES PETITS
- ANIMATIONS DANS LE PARC M^{ME} DE GRAFFIGNY : manèges, pêche à la ligne, château gonflable, cyclotop, huvette, restauration sur place sur réservation, stands...

À PARTIR DE 16 H 00 :

Inauguration officielle de la Fête des Vendanges et présentation des clubs sportifs villarois

À PARTIR DE 19 H 00 :

Restauration (réservation obligatoire pour les repas)

À PARTIR DE 20 H 30 :

GRANDE SOIREE ET FEU D'ARTIFICE

- GROUPE MONGOL « L'OUIANGNA »
- GROUPE DE JAZZ « LE TUI'ET »
- 21 H 30 : FEU D'ARTIFICE
- 21 H 45 : MICHAËL SILVER ET SES CLODETTES



« CRAVATE CLUB »



MARISHKA ET LES « R'JOYEUX »



YOURTE MONGOLE

ANIMATIONS

Invitée vedette : Nicoletta

L'arrivée fracassante de Nicoletta, à la même époque que Michel Polnareff ou Jacques Dutronc, dans des genres bien différents, sonne le glas des yéyés et marque également le grand retour des chanteuses à voix, cette voix tellement sensuelle qui a inspiré à Charles Aznavour ce joli poème : « Elle a la voix des mots et du cœur, des angoisses du corps. La voix de la véhémence du bonheur cherché, perdu et parfois rencontré. »

Intransigeante et indépendante, Nicoletta a un parcours ponctué d'expériences et de succès divers. Cette chanteuse à la voix impressionnante a choisi de mener seule sa carrière. Mais le public apprécie toujours son tempérament explosif et surtout, son indéniable talent d'artiste de scène.



■ DIMANCHE 7

11 h 30 : Apéritif populaire

offert par la municipalité

À PARTIR DE 12 H 30 :

Restauration (réservation obligatoire pour les repas)

À PARTIR DE 14 H 30 :

- EXPOSITION D'ARTISANAT ET DÉCUSTATION DE PRODUITS MONCOOLS DANS UNE YOURTE TRADITIONNELLE
- PRESTATION MUSICALE DE LA PM
- GROUPE FOLKLORIQUE - BALLET MONGOL « L'OUJANGNA »
- DÉMONSTRATION PAR L'ASSOCIATION CAP DANSE DELAXOU
- GROUPE DE MUSICIENS « MARISHKA » et les « R'JOYEUX »
- GROUPE TEMPO DE TOMBLAINE
- CIRQUE POUR LES PETITS
- ANIMATIONS DIVERSES DANS LE PARC M^{me} DE GRAFFIGNY : manèges, pêche à la ligne, château gonflable, cyclo-top, bivettes, restauration sur place sur réservation, stands...



MARINA D'AMICO

17 H 00 : MARINA D'AMICO

17 h 30 - Invitée Vedette Nicoletta

■ LUNDI 8 ET MARDI 9

À PARTIR DE 12 H 00 :

Repas et après-midi animés, offerts aux personnes âgées par la municipalité



Willkommen
Oerlinghausen*

À l'occasion du 20^e anniversaire du jumelage entre Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen, la galerie M^{me} de Graffigny accueillera pendant la Fête des Vendanges, une exposition réalisée par Ariv et Bravo. La délégation de nos amis allemands assistera également à l'inauguration du nouvel emplacement de la stèle du jumelage, dans la roseraie, au milieu des rosiers offerts par Oerlinghausen, il y a 15 ans.

* (Broschure Oerlinghausen)

UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR MIEUX SERVIR LES VILLAROIS



LE NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE ET LE BUREAU DES INSCRIPTIONS

VN : René Bodin, comment est organisé le travail dans le cadre de votre délégation ?

René Bodin : L'administration générale est un élément important de la vie municipale, qui englobe la plupart des services d'accueil : le secrétariat général, qui gère les demandes de rendez-vous du Maire et des élus avec la population, l'accueil qui oriente les Villarois qui viennent se renseigner ou accomplir des démarches, la Maison des services publics de Clairlieu et le nouveau bureau des inscriptions. Il y a aussi dans cette délégation un service, moins visible directement pour les Villarois, mais très important pour la bonne marche des affaires municipales : le service des ressources humaines. Le Maire a souhaité associer un conseiller délégué, car nous savons qu'il est important de prendre en considération les besoins et souhaits des agents de la ville, afin qu'ils accomplissent au mieux leurs missions de service public.

VN : Jean-Jacques Delmas, comment définissez-vous vos objectifs principaux dans le cadre de votre délégation ?

Jean-Jacques Delmas : Les objectifs que nous nous sommes fixés avec René sont d'une part, de donner au personnel de la ville les meilleu-

res conditions pour qu'il puisse travailler pour le bien des Villarois et d'autre part, de respecter au mieux ses aspirations afin que chacun puisse trouver une voie professionnelle dans laquelle il s'épanouit.

A l'occasion du début de la mise en place du nouvel organigramme de la Mairie, Villers Nouvelles a rencontré René Bodin, adjoint délégué à l'Administration générale et Jean-Jacques Delmas, conseiller délégué aux Ressources humaines.

res conditions pour qu'il puisse travailler pour le bien des Villarois et d'autre part, de respecter au mieux ses aspirations afin que chacun puisse trouver une voie professionnelle dans laquelle il s'épanouit.

VN : Comment a été conçu le nouvel organigramme des services municipaux ?

JJD : Le DCS a d'abord recueilli les demandes des agents qui souhaitaient évoluer et essayé de les satisfaire au mieux en les rapprochant des besoins des directeurs de service. Ensuite, nous avons poursuivi la politique de titularisation, menée depuis 2001, pour résorber l'emploi précaire, en titularisant 4 agents aux compétences techniques spécifiques et nécessaires pour la bonne marche des services. Enfin, nous avons essayé de contenir « la masse salariale » : ainsi, le nouvel organigramme se mettra en place progressivement en fonction des départs en retraites, et les nouvelles titularisations sont compensées financièrement par des non-remplacements de départs en retraite.

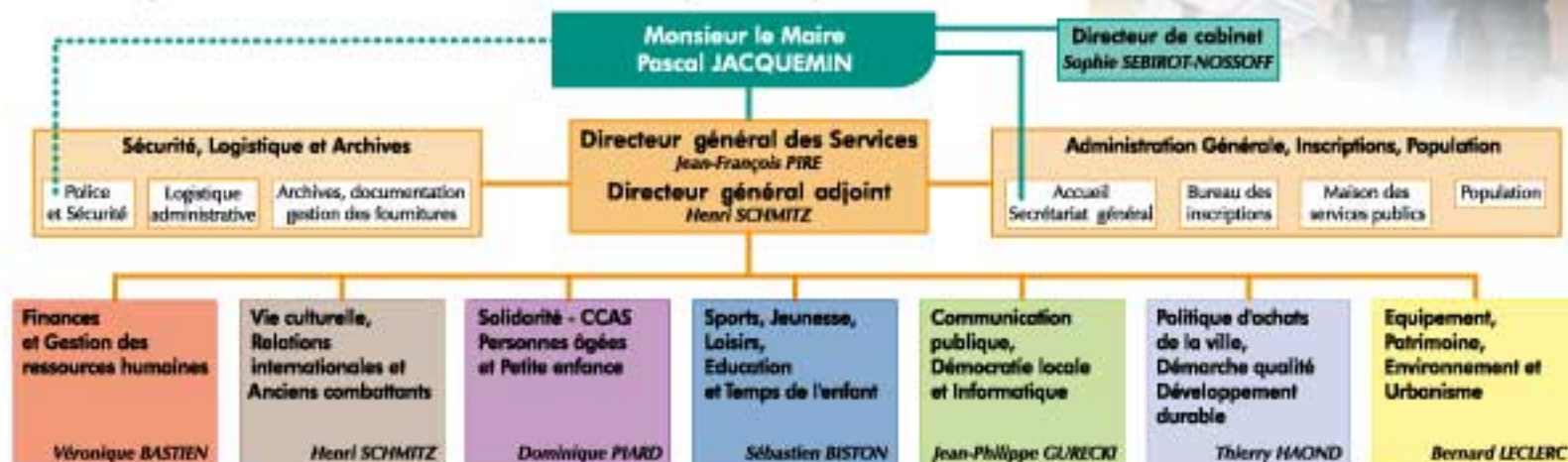
VN : Quels sont les changements principaux dans ce nouvel organigramme ?

JJD : J'en vois trois :

- premièrement, un regroupement de services pour donner encore plus de cohérence aux grandes directions de la Mairie : ainsi, le service Education rejoint la direction Sports, Jeunesse et Loisirs qui traitait déjà du Périscolaire ou le

développement durable qui est rapproché du service « Politique d'achats de la ville ».

- deuxièmement, la création d'un poste de Directeur général adjoint, comme la loi nous le permet. Face aux nouvelles responsabilités qui sont assignées aux communes par le Gouvernement, nous avons fait le constat que confier la direction générale des services à une seule personne pourrait être insuffisant.
- et troisièmement, la création d'un bureau des inscriptions qui réunit des services qui étaient par le passé éclatés entre l'Hôtel de ville et la Mairie annexe. Ainsi, toutes les démarches qui nécessitent une inscription administrative (autres que celles relatives à l'Etat-civil) sont assurées en un lieu unique, ce qui ne pourra que simplifier la vie des Villarois.



ALBUM ALBUM ALBUM



1. 14/06 - Journée de la propreté du Conseil municipal d'enfants à Clairlieu

2. 14/06 - Réception à l'Hôtel de ville des joueurs d'Oerlinghausen

3. 21/06 - Big Band « Gimme Swing »

4. 23/06 - Conseil de la vie sociale dans les FPA

5. 27/06 - Gala de l'AMCF

6. 29/06 - Gala du Cos Twirling Bâton

7. 03/07 - Décrochage du portrait d'Ingrid Bétancourt par M. le Maire et M^{me} la député de Meurthe et Moselle sous l'œil attentif de la presse

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.

6 mois de mandat : une méthode qui recule

L'élection municipale passée, les masques sont rapidement tombés. La méthode est là, toujours la même, dangereuse.

Les belles promesses ont disparu. A la place ? « C'est pas ma faute. » « On n'y peut rien ». Une école ferme à Clairlieu ? « C'est pas ma faute, dit le maire ». Un projet de 200 logements au Château Saint Fiacre semble tomber du ciel ? « On n'y peut rien, dit la mairie. » Mais à quoi sert alors une municipalité ?

Que reste-t-il de l'écoute des Villarois ? De fausses concertations, montées à la va-vite, aux résultats gardés secrets et sans portée. Un exemple ? La municipalité a rendu confidentiels les travaux de ses commissions, celles qui préparent le conseil municipal !

Les belles paroles sur le respect de tous ont fait place à une attitude autoritaire et violente. L'opposition propose des amendements aux délibérations pour les améliorer ? Ils ne sont même pas distribués aux élus pour qu'ils les lisent avant d'être rejetés ! Plusieurs membres de la majorité s'en sont même plaints... Notre députée rend visite, le 3 juillet, au conseil municipal ? Le maire occupe l'essentiel de la réunion à vociférer contre son opposition. Les dossiers de Villers, les enjeux parlementaires, eux, attendront...

Ce n'est pas comme cela que notre ville avancera. Ces méthodes archaïques ne donneront pas à Villers un projet parce qu'aujourd'hui, les enjeux importants ont besoin d'être PARTAGÉS par tous : environnement, transport, lien social...

Face au pouvoir personnel, Villers-Vitalité choisit la défense des Villarois que nous informerons directement et sur www.Villers-Vitalite.com.

Avec François Werner, les élus Villers Vitalité sont vos élus : Lyliane Beauquel-Mourey, Mailys Couffin-Kahn, Christine Fléchon-Paglia, Alain Chardon, Jean-Michel Giraud, Jacques Marchal. Nous vous souhaitons, à tous, une bonne rentrée.

Une équipe municipale mobilisée pour cette rentrée !

A l'approche de la rentrée, notre équipe municipale est déjà mobilisée pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions. Ce seront déjà les retrouvailles de l'ensemble de notre communauté villaroise autour des valeurs conviviales de la fête des Vendanges, avant la reprise des activités des nombreuses associations pour lesquelles le soutien de la ville n'a jamais failli.

Le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes en reconnaissant la saine gestion municipale menée depuis 2001 nous encourage à continuer dans la même voie au service de tous nos concitoyens, dans le sens du contrat passé lors des dernières élections municipales. Lors du débat en conseil municipal, l'opposition n'en a été que mieux renvoyée à ses déclarations purement démagogiques.

De même, la ville s'est déjà mobilisée pour que cette rentrée scolaire se déroule de la meilleure manière, surtout après le regroupement des deux groupes scolaires de Clairlieu. Pourtant, au lieu de rassurer les parents d'élèves, l'opposition s'est lancée une nouvelle fois dans une basse manœuvre politicienne, alors que le bien-fondé du projet leur semblait évident lors de la dernière campagne municipale et comme l'a rappelé M^{me} Rosso-Debord, députée UMP de la circonscription. Depuis 2001, notre municipalité s'est largement battue pour éviter des fermetures de classe imposées par l'administration.

Il fallait donc réagir à un projet justifié par des raisons démographiques. La confirmation par l'Inspection académique d'un gel des fermetures de classes pour 3 ans sur Clairlieu permet d'envisager l'avenir de façon plus sereine et dans un environnement pédagogique optimal comme l'ont admis les équipes d'enseignants et un grand nombre de parents d'élèves. La sécurisation des abords des écoles, le maintien d'un accueil périscolaire à l'école Pagnol, la mise en place d'un service de ramassage, un gel de la tarification de la restauration scolaire, l'engagement de travaux pour accueillir les élèves dans un cadre agréable... sont autant d'éléments de nature à rassurer les familles. Faut-il rappeler qu'aucun de nos enfants n'est scolarisé dans un rayon de plus de 1100 mètres entre son école et son domicile ? Les conditions d'une rentrée satisfaisante sont donc incontestablement réunies.

Pascal BRENNEUR - président du groupe « Villers, innovante et solidaire »

RELATIONS AVEC LE GRAND NANCY

DU NOUVEAU POUR LE MOBILIER URBAIN

La prise de la compétence « voirie » par le Grand Nancy a automatiquement signifié le transfert des « mobiliers urbains » : abribus, panneaux 2m² (ou sucettes) et panneaux 8m² (ou senior). Sur ces deux derniers mobiliers, la ville bénéficiait d'une face, dite communale, sur laquelle elle pouvait faire afficher ses informations.

A Villers, les 13 sucettes sont utilisées pour afficher le plan de la ville et les 5 seniors accueillent un programme trimestriel des activités ainsi que les vœux de la municipalité.

Depuis la signature du nouveau marché, les faces « communales » sont devenues « communautaires ». La CUGN a toutefois proposé aux communes de leur en rétrocéder l'usage au travers d'une convention d'utilisation du mobilier urbain qui a récemment été signée par le Maire.

Cette convention prévoit, et c'est une nouveauté importante, que la CUGN peut « préempter »

ces faces pour afficher ses propres informations, entre 10 et 14 semaines par an. Cette préemption ne concernera que des messages d'intérêt général, comme par exemple les déplacements ou le développement durable. La ville devra en être avertie 3 mois à l'avance mais si un événement ponctuel nécessite l'enlèvement des informations communales (par exemple un événement sportif), elle ne pourra pas s'y opposer.

Première application de ce nouveau dispositif, entre le 19 et 26 août, avec une campagne autour du nouveau dispositif de paiement sur le réseau STAN.

BRÈVES

**Assemblées générales
des conseils de quartier**

Les AG des conseils de quartier auront lieu en septembre. A l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Questions diverses
- Renouvellement du bureau

Botanique-Village : Mardi 23 à 20 h 30 à la salle Déruet au centre des Ecraignes ;

Clairlieu : Mercredi 17 à 20 h 30 à l'école Pagnol ;

Placieux-Mairie : Jeudi 18 à 20 h 30 au centre du Placieux.

Internet et Vous

Jusqu'au 30 octobre, découvrez l'internaute qui est en vous ! Répondez au questionnaire en ligne sur le site de la ville : www.villers-les-nancy.fr

Octobre Rose

Villers-les-Nancy participera cette année encore à Octobre Rose. Le programme détaillé des actions sera communiqué mi-septembre

PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Utilisation du domaine public

En cas d'utilisation du domaine public (installation d'une benne lors de travaux, déménagement...) vous devez demander une autorisation à la Police municipale, qui fournit la signalisation nécessaire (panneaux, plots...).

**Biennale de peinture des
Conseils généraux de Lorraine**

Pierre Baumann, conseiller général du canton de Laxou-Villers, a informé la ville de la prochaine biennale de peinture des Conseils généraux de Lorraine, qui s'adresse à tous les artistes professionnels et amateurs lorrains. Elle aura lieu au Conseil général de Meurthe-et-Moselle du 2 au 19 décembre 2008. Inscriptions avant le 17 octobre 2008 à l'Amicale des Conseillers généraux de Lorraine - 109 bd d'Haussonville 54041 Nancy Cedex

**Suspension des consultations
décentralisées d'avocats à Villers**

Eu égard à sa situation financière et aux statistiques de fréquentation (moins de 10 consultations dans les 4 premiers mois de 2008), le Conseil départemental de l'accès

aux Droits (CADD) a décidé de suspendre ses permanences décentralisées d'avocats à Villers, à partir du 1^{er} septembre 2008.

Bravo à Alexandre Royer !

Alexandre Royer (1^{er} en partant de la gauche) a décroché la 2^e place de la finale départementale de Prévention routière à Maxéville, sur 96 finalistes.

**Zilia et Aza en leur château**

Le 16 septembre, le Château M^{me} de Graffigny accueillera un événement exceptionnel : le lancement national du livre « M^{me} Péruvienne », biographie de Madame de Graffigny écrite par Gilbert Mercier. A cette occasion, la ville a demandé à la compagnie Echo de venir jouer sa pièce « Zilia & Aza ou les lettres péruviennes », une création théâtrale autour de l'oeuvre de Françoise de Graffigny. Plus d'information auprès du service Vie culturelle : 03 83 92 32 40

**Vos voisins n'ont pas
reçu ce numéro
de Villers Nouvelles ?**

Malgré les consignes précises que la ville donne à son distributeur, il arrive que certaines boîtes aux lettres ne reçoivent pas les publications municipales.

Si une personne de votre entourage est dans ce cas, merci de lui demander de se signaler auprès du service Communication (03 83 92 32 48) afin que ses coordonnées soient enregistrées.

Un exemplaire de la publication non-reçue lui sera envoyé par courrier et, si elle l'accepte, ses coordonnées seront transmises au distributeur qui étudiera les raisons de cette non-distribution.

**Le prochain Villers Nouvelles
paraîtra le 17 novembre.**

AGENDA

- **5/09** « Cravate Club » à 20 h 30 - Pièce jouée par les comédiens de la Roële dans le cadre de la fête des Vendanges aux Ecraignes. Renseignements : 03 83 40 64 93 theatredelaroele.free.fr - roeleps@aol.com
- **A partir du 5/09** Reprise des activités de Chante la Vie à l'école maternelle Marcel Pagnol de Clairlieu. Renseignements au 03 83 21 40 60.
- **5-6-7/09** Fête des Vendanges 2008
- **8/09** Reprise des activités de Clairlieu Animation Renseignements : 03 83 28 44 19
- **A partir du 9/09** Reprise des activités à l'Amicale de Villers Centre Renseignements : jam.robin@wanadoo.fr
- **14/09** Vide grenier du COS Athlétisme sur le Mail de Clairlieu - Renseignements Michel Folley : 06 08 16 05 94
- **16/09** « Zilia & Aza ou les lettres péruviennes », création autour de l'oeuvre de M^{me} de Graffigny. Représentations à 15 h 00 et 21 h 00.
- **27/09** Marche de Nuit organisée par Clairlieu Animation - **Rendez-vous à 20 h 00** à la MJC J. Savine - Renseignements : 03 83 28 44 19
- **27/09** Concert du groupe vocal « Faridol » au profit du CCFD à 20 h 30 à l'Église Saint-Fiacre. Entrée libre
- **28/09** Course contre la montre de Maron, organisée par l'Avenir cycliste de Villers, départ à partir de 9 h 30, ouvert à tous. Renseignements Jean-Christophe Rincent : 03 83 44 57 21
- **03/10** **spectacle d'ouverture des rendez-vous de villers 2008/2009. « hommage à ray charles » à 20 h 45 aux écraignes. renseignements : 03 83 92 32 40**
- **04-10-11/10** « Tchekhov' comedies » au théâtre de la roële à 20 h 45 renseignements : 03 83 40 64 93
- **08/10** Conférence « La rue, lieu de vie du village » organisée par Costumes et Traditions en Lorraine au Château M^{me} de Graffigny à 15 h 30
- **11/10** Bourse aux vêtements de l'Association familiale. De 14 h 00 à 16 h 00 au Centre du Placieux. Dépôt la veille de 14 h 00 à 19 h 00
- **11/10** Loto lorrain organisé par Costumes et Traditions en Lorraine. Centre des Ecraignes de 14 h 30 à 19 h 00
- **26/10** 2^e édition de l'EKIDEN de Clairlieu - Renseignements au COS Villers Athlétisme : cosathle@orange.fr
- **17-18/10** « les liaisons dangereuses » au théâtre de la roële à 20 h 45 renseignements : 03 83 40 64 93
- **14-15/11** « le béret de la tortue » au théâtre de la roële à 20 h 45 renseignements : 03 83 40 64 93

PLEINS FEUX

JUSTIFICATION ET SYMBOLIQUE DES ARMOIRIES DE VILLERS-LÈS-NANCY

D'argent, à la crosse abbatiale d'azur posée en pal, accostée de deux étoiles à cinq rais de même ; à l'écusson d'or, à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent (qui est de Lorraine), brochant sur le tout et posé en cœur ; à la chape d'azur semée à dextre de croix recroisetées au pied fiché d'or, à la tour crénelée de même, ouverte, ajourée et maçonnée de sable brochant sur le tout, chargée à senestre d'un raisin fruité, tigé ; feuillé et vrillé également d'or, nervé de sable, les vrilles formant en chef la lettre « V ».

LES SYMBOLES :

■ La crosse abbatiale représente le bâton des abbés de Clairlieu, d'où, ici, sa position « contournée », contrairement à la crosse des évêques. Elle est signe d'autorité, c'est aussi le symbole de l'axe du monde. Sa décoration florale évoque la nature, car Villers a longtemps été une commune essentiellement rurale.

■ Les étoiles figurent le sceau de l'abbaye. Elles évoquent aussi les 2 abbés martyrs exécutés à Mirecourt le 15 novembre 1793. On retrouve les étoiles dans les armoiries de plusieurs familles dont les Callot et les Scitivaux de Greiche. Elles symbolisent la lumière, la spiritualité, l'espoir et la liberté.

■ Les armes de Lorraine représentent notre région tout en rappelant l'origine de l'abbaye de Clairlieu édifée grâce au duc Mathieu 1^{er}, qui l'a choisie comme tombeau, ainsi que de nombreux seigneurs. Les couleurs sang et or évoquent le sacrifice des Lorrains durant les guerres. Les alérions évoquent la nature.

■ La chape évoque le grand manteau d'église mais aussi la montagne. C'est aussi l'initiale renversée de Villers ou la figuration du compas d'architecte. Les armoiries des Viriet, au XVIII^e siècle comportaient une chape.

■ Les croix « recroisetées » figurent sur les armes de Marguerite Pelerin de Remicourt, la croix fichée sur celles des Lefevre de St Germain. La croix commémore la participation aux croisades. Elle est devenue le symbole de la chrétienté et représente aussi bien la vie que la mort.

■ Le raisin évoque la tradition viticole de Villers. Clin d'œil à la fête des Vendanges, c'est aussi le symbole de la propriété et du travail pénible, il figure sur les armes des Viriet

■ La tour évoque les seigneurs temporels, la terre de Remicourt où est implanté le plus ancien château de Villers. Elle représente non seulement le temps féodal, mais aussi le présent. Elle est maçonnée pour rappeler le temps où la commune comptait des briqueteries. Les briques symbolisent le travail. Les ouvertures sont de sable car aucun travail ne s'accomplit sans effort et l'avenir dépend de la volonté d'agir. La tour, qui symbolise la force, figure dans les armoiries des Feriet.

LES COULEURS :

■ Les émaux : l'azur et l'argent (bleu et blanc) sont les couleurs traditionnelles de Villers. Elles figurent sur les armoiries de plusieurs seigneurs dès le XIV^e siècle. Elles représentent les 4 éléments et rappellent le côté écologique de notre commune.

■ L'azur (bleu) signifie justice et représente l'eau.

■ L'argent (blanc) signifie espérance et représente aussi l'eau.

■ L'or (jaune) signifie foi et représente le soleil.

■ Le sable (noir) signifie prudence et représente la terre.

■ Les gueules (rouge) signifient charité et représentent le feu.

